

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, A. DE WITTE ET FRÉD. ALVIN.

1913

SOIXANTE-NEUVIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1913

RECHERCHES

SUR

L'INFLUENCE COMMERCIALE DE MASSALIA

en Gaule et dans l'Italie Septentrionale

PLANCHES X et XI.

Dans une étude antérieure (1) j'ai démontré que les types monétaires de Massalia révélaiènt l'existence de relations commerciales, très logiques d'ailleurs, avec la Sicile et la Grande-Grèce (2).

Le but du présent travail est de rechercher l'importance et l'étendue de l'influence du commerce massaliète en Gaule (3) et dans l'Italie septentrionale.

(1) *L'influence de la Sicile sur Massalia*, dans le *Recueil de mémoires* publié par la Société des Antiquaires de France en 1904 (Centenaire), p. 65-71.

(2) Au sujet des relations de Marseille antique avec la Grande-Grèce, cf. M. CLERC, dans *Bullet. archéol. du Comité des trav. histor.*, 1904, p. 270 et 271.

(3) Les historiens du commerce sont presque muets sur ce sujet. « Le commerce de Massalia pénètre par la vallée du Rhône jusque chez les *Æduens*. » (H. PIGEONNEAU, *Hist. du commerce de la France*, 1885, p. 13; cf. p. 18. Voy. aussi quelques phrases très succinctes sur le rôle de Massalia, dans l'ouvrage d'Octave NOËL, *Hist. du commerce du monde*, t. I^{er}, 1891, p. 77 et s.).

La numismatique fournit à ce sujet des renseignements utiles, qui n'ont pas encore été mis suffisamment en évidence (1).

En effet, si l'on trouve des monnaies de Massalia sur divers points de la Gaule, et surtout si les trouvailles sont nombreuses sur un seul territoire, on pourra en conclure que la cité phocéenne était en relations commerciales avec cette région.

Les indications relatives à des trouvailles de monnaies massaliètes, que j'ai réunies à la fin du présent travail, s'accordent si bien avec les nécessités géographiques de la Gaule antique que nous pouvons les accueillir avec confiance. En effet, ce tableau nous démontre que les trouvailles de monnaies de Massalia sont nombreuses et importantes, surtout dans la vallée du Rhône et particulièrement sur la rive gauche. On peut même deviner l'étendue progressive de l'influence massaliète, car les oboles archaïques à la tête casquée et à la roue ou à la tête de Diane et au crabe n'ont pas encore été recueillies dans une localité plus septentrionale que Cavaillon, tandis que l'obole à la tête d'Apollon, avec la roue au revers et la drachme à la tête d'Artémis, avec le lion au revers, se sont répandues sur une grande partie de la Gaule.

Si les découvertes de monnaies frappées à Massalia présentent un intérêt véritable au point

(1) J'ai indiqué les grandes lignes de la question dans mon *Traité des monnaies gauloises*, 1905, p. 241, 245, 517 et 518.

de vue commercial, les imitations de ces monnaies ont une importance plus considérable encore. Car il est bien évident que ces imitations n'ont pu être fabriquées que par des peuplades qui recevaient et appréciaient le numéraire de Massalia, et qui trouvaient avantageux et nécessaire de le contrefaire. Or, la drachme au lion a été imitée par les populations de la vallée du Rhône et de la Suisse (1), et par celles de la vallée du Pô en Italie. Les trouvailles de monnaies de ce genre sont fréquentes dans ces régions. Remarquons que les pièces imitées sont presque toujours des drachmes. Dans un seul cas (à S. Cesario, près de Modène), on a signalé des oboles de fabrication grossière, qui sont peut-être des contrefaçons (2).

D'ailleurs l'étude des imitations de l'obole à la roue est difficile : les types de la pièce étaient relativement aisés à copier et, d'autre part, Massalia elle-même en fit tant d'émissions successives que les dernières furent sans doute d'un style fort médiocre ; on doit être amené à les confondre quelquefois avec les contrefaçons que les peuples des Alpes ne manquèrent sûrement pas de répandre.

Le fait que les espèces massaliètes se rencontrent exceptionnellement dans les régions où les

(1) Les imitations portant *Pirukos* paraissent avoir été fabriquées dans le pays des Helvètes (*Traité des m. gaul.*, p. 243).

(2) Toutefois, il semble que l'obole ait été imitée plus souvent dans la région pyrénéenne. Sur cette question, voyez plus loin.

imitations sont très communes est d'une explication facile : les drachmes de Massalia étaient fondues et converties en imitations dont le titre est fort inférieur. Il est très aisé de s'assurer que les pièces du massif des Alpes, portant une tête féminine souvent informe et un quadrupède très bizarre dont la tête est généralement très différente de celle du lion (Pl. X, n^{os} 5, 6, 7) (1), sont de mauvais aloi. Les pièces de ce genre, provenant de dépôts, sont souvent très oxydées et les analyses de deux exemplaires n'ont révélé que 658 et 653 millièmes d'argent (2).

Les monnaies d'argent massaliètes furent contrefaites, avec un style différent, dans d'autres régions. Ainsi le trésor de Bridiers (Creuse) contenait des imitations de la drachme ancienne de Massalia, sur lesquelles le lion prend aussi un aspect singulier (Pl. X, n^o 3) (3). Evidemment, dans les Alpes ou dans le centre de la Gaule, les contrefacteurs éprouvaient une réelle difficulté à copier un animal qu'ils n'avaient jamais vu (4). Ces imita-

(1) Cf *Traité des m. gaul.*, pp. 242 et 243.

(2) *Traité des m. gaul.*, p. 39; R. Forrer, dans la *Zeitschrift f. Ethnologie*, 1909, p. 461 (l'exemplaire, provenant du dépôt de Civita Castellana, contenait 653 millièmes d'argent et 342 de cuivre avec des traces d'étain, de nickel, de fer et d'or). — On connaît aussi quelques imitations de bon style et de bon argent, par exemple celle qui porte *Anarekartoi*; mais elles sont rares. (*Traité des m. gaul.*, p. 242)

(3) *Traité des m. gaul.*, p. 242.

(4) La difficulté n'était pas aussi grande pour les graveurs de Marseille, car cette ville était en relation avec l'Afrique. On a d'ail-

tions du centre de la Gaule sont d'ailleurs éminemment instructives pour l'histoire du commerce; car, si le type est emprunté, pour quelques pièces, au numéraire de Massalia, le poids (4 gr. 52) se rapproche beaucoup plus de celui des drachmes lourdes d'Emporiæ (4 gr. 95 au maximum) que de celui de la drachme ancienne de Massalia (3 gr. 76 environ Pl. X, n° 1) (1). Du reste, le trésor de Bridiers contenait aussi des imitations de la drachme d'Emporiæ, preuves évidentes de l'influence commerciale de cet entrepôt, qui était d'ailleurs une colonie massaliète (2).

On a recueilli une drachme de Massalia au Puy du Chalard, dans la Corrèze, et une autre à Bénévent, dans la Creuse, localité qui n'est pas loin de Bridiers. Je ne connais pas le style de ces drachmes et ne saurais dire si elles sont assez anciennes pour avoir servi de prototypes à des monnaies analogues à celle de la trouvaille de Bridiers. En tout cas, si ces pièces appartiennent aux émissions récentes de Massalia, elles fournissent encore des preuves de l'extension de ce monnayage vers l'Ouest.

Une des deux routes commerciales de la Gaule, leurs recueilli des monnaies des Carthaginois près de Marseille et à Monaco (*Rev. num.*, 1849, p. 323; *Bullet. de la Soc. des Antiq. de France*, 1880, p. 114).

(1) J'ai déjà appelé l'attention sur ce fait intéressant dans mon *Traité des m. gaul.*, p. 242.

(2) Au sujet des colonies et du commerce de Massalia, voy. C. JULIAN, *Hist. de la Gaule*, t. 1^{er}, 1908, p. 396 à 414.

indiquées par Strabon (1), était la voie de terre depuis Massalia jusqu'au pays des Arvernes (2); de là, on suivait le cours de la Loire, à l'embouchure de laquelle il y avait, vers le III^e siècle avant notre ère, d'après Pythéas, un port important, nommé Corbilon. C'est l'existence de ce courant commercial qui me porte à croire que les imitations de Bridiers ont eu comme prototypes des drachmes massaliètes, venues par le pays des Arvernes.

Plus tard, l'influence de Massalia s'étendit sur le Sud-Ouest de la Gaule et les Volques Tectosages empruntèrent l'obole au système monétaire de la cité grecque (Pl. X, n° 20) (3).

L'argent de Massalia fut estimé aussi bien dans le premier siècle de notre ère que dans les époques antérieures et l'on connaît quelques pièces de cette période dont les types massaliètes ont fourni les modèles. Près de Massalia même, ce sont les drachmes de Glanum (Pl. X, n° 9) et des Caeni-

(1) STRABON, IV, I, 14. Cf. L. MAÎTRE, *Annales de Bretagne*, t. IV, p. 420 à 451; A. DE LA BORDERIE, *Hist. de Bretagne*, t. I^{er}, p. 91; G. DOTTIN, *Manuel pour servir à l'ét. de l'antiquité celtique*, 1906, p. 163.

(2) C'est peut-être ce fait économique qui explique les richesses et la puissance des Arvernes. Vers 121, ce peuple était maître d'un territoire dont un côté s'étendait jusqu'à Marseille (STRABON, IV, II, 3).

(3) Je crois l'avoir démontré (*Traité*, p. 71). Une de ces oboles porte même probablement un nom d'homme *Covertomotulos* ?) dans les cantons d'une roue (Voy. mon *Manuel de Num. franç.*, 1912, p. 44). On l'a classée aussi dans la vallée du Rhône.

